



## COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES MONUMENTS ET DES SITES

- 18 AVRIL 2013 -

En 1982, sur proposition du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), l'UNESCO a consacré la date du 18 avril pour célébrer la Journée Internationale des Monuments et des Sites. Chaque année, l'ICOMOS -la seule organisation internationale non gouvernementale entièrement engagée à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel- définit un thème de célébration et met à la disposition de tous les pays, différentes idées et orientations pour la promotion du patrimoine culturel à travers le monde.

Cette année, le thème de célébration est «*Patrimoine de l'éducation*».

Madagascar, par le biais du Ministère de la Culture et du Patrimoine, participera à cette célébration pour la troisième édition. A cet effet, plusieurs activités seront organisées dans la Région Boeny :

- Exposition sur le thème "*Patrimoine de l'éducation*" à la Maison de la Culture de Mahajanga ;
- Information, éducation et sensibilisation sur le patrimoine culturel immobilier (projection de film documentaire sur le patrimoine culturel et animation dans des émissions dans les médias: radio, TV, presse écrite) ;
- Conférence-débat sur le thème : "*La problématique de la conservation des sites et monuments à Madagascar*" ;
- Des animations de "classe patrimoine" pour des classes de 8ème, 6ème, 5ème, 4ème et Seconde de quelques établissements à Mahajanga.

Cette célébration sera réalisée en collaboration avec le Comité National Malgache pour l'ICOMOS, la Direction du Fonds RAVAKA, la Direction de la Maison de la Culture Fénérive-Est (DMCF), la Direction de la Maison de la Culture de Mahajanga (DMCM), le Madagascar National Parks (MNP), la Direction Régionale de la Culture et du Patrimoine de Mahajanga (DRCP Mahajanga), la Commune Urbaine de Mahajanga I et Mahajanga II et la Direction Régionale de l'Education Nationale à Mahajanga (DREN).

La célébration de cette année vise à diffuser les connaissances sur le patrimoine de l'éducation, notamment les sites ou monuments qui ont marqué l'histoire de l'éducation à Madagascar, et à sensibiliser tout un chacun sur l'importance de la conservation de ce patrimoine.

**Communication Ministère de la Culture et du Patrimoine/[www.madagate.com](http://www.madagate.com)**